

FICHE DE POSTE

Directeur - Directrice des relations humaines

STATUT DU POSTE : **Titulaire ou Contractuel**

ORIGINE DE LA VACANCE : **Fin séjour réglementé**

DATE DE LA VACANCE : 24 août 2026

CATÉGORIE : **AAE, APAE ou IGE, IGR BAP J**

ÉTABLISSEMENT : **Université de la Polynésie française**

IMPLANTATION DU POSTE : **Tahiti**

SERVICE : **Direction des relations humaines**

MODALITÉ DE RECRUTEMENT : **Mutation à séjour réglementé en outre-mer** (2 ans renouvelable une fois) au titre du décret no 96-1026 du 26 novembre 1996 relatif à la situation des fonctionnaires de l'Etat et de certains magistrats dans les territoires d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna) ou par **voie contractuelle**.

Éléments de rémunération indicatifs (fonctionnaires) :

Traitement indiciaire lié à l'agent

NBI de 25 points

Régime indemnitaire (IFSE, CIA) - RIFSEEP : **Groupe A1**

En Polynésie française (îles du Vent), le traitement indiciaire (dont la NBI), augmenté de l'indemnité de résidence et potentiellement du supplément familial de traitement, est affecté d'un coefficient de majoration de 1,84.



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'université de la Polynésie française (UPF) est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche placé sous l'autorité du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. L'université occupe une place unique pour le développement de la Polynésie française, territoire d'outre-mer au cœur du pacifique Sud, et conduit ses missions dans un cadre multi-insulaire très spécifique.

La Polynésie française est en effet dans une situation unique d'insularité multi-échelles au sein des territoires ultra-marins: un territoire éloigné de 18 000 km de la France métropolitaine, mais aussi des archipels éloignés du centre économique de Tahiti, et éloignés les uns des autres, avec une population totale d'environ 280 000 habitants.

Ces spécificités résonnent avec les axes stratégiques de l'université, ses ambitions, ses valeurs, et se déclinent aujourd'hui avec le soutien de plusieurs financements PIA significatifs, accélérateurs de changement: Nāhiti pour un maillage territorial de l'appui à l'innovation, avec les acteurs socio-économiques du territoire, mais également Nārua pour la transformation de l'offre de formation ou Archipels Connectés pour l'enseignement à distance.

Ainsi, l'UPF est engagée dans de multiples chantiers et projets portés par la gouvernance de l'établissement, en soutien au développement de ses partenariats avec le gouvernement polynésien, les organismes et acteurs locaux de la recherche, les acteurs socio-économiques du territoire et les partenaires internationaux du pacifique. Ces défis sont relevés avec l'appui d'équipes opérationnelles de taille réduite, dynamiques, agiles, engagées.

CONTEXTE

Dans un contexte général en pleine mutation, l'UPF est engagée dans de multiples chantiers portés par la gouvernance de l'établissement : schéma directeur du numérique, structuration et développement de ses partenariats avec le gouvernement polynésien, avec les organismes et acteurs locaux de la recherche, avec les partenaires internationaux du Pacifique, amélioration des conditions de réussite des étudiants, modernisation du pilotage stratégique et opérationnel.

Ces défis sont relevés par des équipes opérationnelles dynamiques, agiles, engagées dans des logiques d'amélioration continue et de démarche participative. C'est dans ce contexte stimulant et porteur de sens que nous recrutons aujourd'hui, **une/un directeur-trice des Relations Humaines**.



POSITIONNEMENT DANS L'ORGANISATION

Placée sous l'autorité directe de la Directrice Générale des Services, la ou le Directeur des Relations Humaines est membre de l'équipe de direction.

Dans un contexte ultramarin spécifique, marqué par des contraintes budgétaires fortes, des enjeux d'attractivité et une structuration encore partielle des outils de pilotage, la DRH joue un rôle central dans la construction, la sécurisation et la professionnalisation de la fonction RH, en particulier en matière de pilotage de la masse salariale et des emplois.

MISSIONS & ACTIVITES PRINCIPALES

Enjeux prioritaires du poste :

Le poste s'inscrit dans une phase de structuration et de montée en maturité de la fonction RH, avec trois enjeux majeurs :

- Construire un pilotage stratégique de la masse salariale, fiabilisé et partagé avec la gouvernance et le contrôleur de gestion ;
- Sécuriser les processus RH (paye, emplois, carrières, dialogue social) dans un environnement réglementaire complexe ;
- Accompagner la transformation de l'établissement et le développement des compétences, dans une logique de qualité de vie au travail et de performance collective.

COMPÉTENCES & SAVOIRS

1. Compétences stratégiques et de pilotage RH

La candidate ou le candidat dispose d'une solide expérience de cadre RH dans l'enseignement supérieur ou l'éducation nationale de préférence ou dans un environnement public.

Il maîtrise :

- la construction et le suivi de la masse salariale et des emplois ;
- les outils et méthodes de pilotage RH et budgétaire, en lien étroit avec la DAF et le contrôle de gestion ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma directeur des ressources humaines.

Une expérience dans un contexte de restructuration ou de création d'outils de pilotage constitue un atout déterminant.

2. Expertise en gestion des emplois, des carrières et des statuts

La ou le DRH possède une expertise confirmée des statuts de la fonction publique, et plus particulièrement :

- des personnels BIATSS (fonctionnaires et contractuels) ;
- des enseignants-chercheurs et enseignants ;
- des instances et procédures de gestion collective (CPE, CAC restreint, CA restreint, CCP, CSA).

Elle est en capacité de piloter l'ensemble des campagnes RH (avancements, promotions, entretiens professionnels, dispositifs indemnitaires, CRCT...), dans une logique d'équité, de sécurisation juridique et de lisibilité pour les agents.

3. Capacité à construire et sécuriser le pilotage de la masse salariale

Compte tenu du contexte de l'UPF, une attention particulière est portée à la capacité de la DRH à :

- structurer des outils de suivi et d'anticipation de la masse salariale ;
- fiabiliser les données RH et de paye ;
- organiser le contrôle interne du processus de paye, en lien avec l'Agent comptable ;
- produire des analyses d'aide à la décision à destination de la gouvernance.

La ou le DRH intervient comme actrice clé de la soutenabilité financière de l'établissement.

4. Management, dialogue social et qualité de vie au travail

La candidate ou le candidat est reconnu pour ses qualités managériales et relationnelles.

Il sait :

- animer et structurer une direction des ressources humaines ;
- instaurer un dialogue social constructif ;
- accompagner les encadrants dans la gestion de leurs équipes ;
- porter des politiques de qualité de vie au travail, de prévention des risques psychosociaux et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Une sensibilité particulière aux enjeux d'égalité, d'inclusion et de handicap est attendue.

QUALITÉS PERSONNELLES

Le poste requiert :

- une grande rigueur juridique et budgétaire ;
- une capacité d'analyse et de priorisation dans un environnement contraint ;
- un sens affirmé du collectif et du travail transversal ;
- de la pédagogie, de l'écoute et une capacité à accompagner le changement.

Une appétence pour les contextes à construire, combinée à une forte capacité d'adaptation, est indispensable.

FORMATION ET EXPERIENCE

- formation supérieure en droit, ressources humaines, gestion publique ou équivalent ;
- expérience significative sur un poste de responsabilité RH dans le secteur public, idéalement dans l'enseignement supérieur ou la recherche.

Une expérience en établissement de taille moyenne ou en contexte ultramarin ou international serait un atout.

Le dossier de candidature doit être adressé au Président de l'université, il comprend :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé faisant apparaître le cursus universitaire et le parcours professionnel du candidat ;
- (pour les fonctionnaires) le premier arrêté de titularisation ;
- (pour les fonctionnaires) le dernier arrêté de changement d'échelon ;
- le dernier entretien professionnel.

Ce dossier doit être transmis par courriel UNIQUEMENT à dgs@upf.pf à jusqu'au 11 Mars 2026 inclus délai de rigueur, sous couvert du chef de service pour les candidatures en mobilité interne à l'université.

CONTACTS

Mme Marie-Laure LOPEZ, directrice générale des services: dgs@upf.pf